

Accident de la route sans assurance

Par EloElo33000, le 30/12/2018 à 13:44

Bonjour,

J ai cause un accident avec 1 vicitme mais je n étais pas assuré à cette époque, je vais devoir rembourser la somme dont le jugement aura lieu en février, je suis hélas au chômage. 9

Comment puis je m en sortir? Un recouvrement de dette est il possible?

Cordialement

Par Chaber, le 30/12/2018 à 15:22

Bonjour

[quote]Comment puis je m en sortir ? Un recouvrement de dette est il possible ?[/quote]

l'assureur de la victime va tout mettre en oeuvre pour récupérer le préjudice de son client. Payer avant lejugement de février sera un bon point pour vous

Par **youris**, le **30/12/2018** à **15:37**

bonjour,

si vous ne pouvez pas payer ce à quoi vous risquez d'être condamné, la victime sera indemnisée par le fonds de garantie qui vous demandera ensuite de le rembourser. si aujourd'hui, vous ne pouvez pas rembourser, le fonds de garantie attendra que vous soyez revenu à meilleure fortune pour exiger son remboursement. cela va vous coûter plus cher que de payer une assurance. salutations